

La riziculture française

Guillot P.

in

Mourzelas M. (ed.).
Qualité et compétitivité des riz européens

Montpellier : CIHEAM
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 15(4)

1995
pages 9-10

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.09.31>

To cite this article / Pour citer cet article

Guillot P. **La riziculture française**. In : Mourzelas M. (ed.). *Qualité et compétitivité des riz européens*. Montpellier : CIHEAM, 1995. p. 9-10 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 15(4))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

La riziculture française

P. Guillot

Président du Centre Français du Riz—CFR, Arles (France)

Après avoir été introduite en France vers la fin du 13^{ème} siècle, la riziculture abandonnée fait une timide réapparition en 1939. Elle est surtout pratiquée pour dessaler les terres. Son rendement est peu rentable, et les besoins de la consommation sont couverts par des importations venant d'Extrême-Orient.

De 1940 à 1945, le blocus sévit ; les riz coloniaux (d'Indochine et de Madagascar) ainsi que les riz étrangers n'abordent plus nos ports. L'interruption du trafic maritime à laquelle s'ajoute la pénurie des denrées alimentaires pendant et après l'occupation incite les agriculteurs, ainsi que les Pouvoirs Publics, à considérer la riziculture sous un aspect positif.

C'est donc véritablement après 1945 que cette culture se développe en France. A cette époque, elle se pratique en Camargue et sur la frange méditerranéenne qui va de Port-St-Louis-du-Rhône à Perpignan, ce qui représente dans les années 1955 à 1960, environ 35 000 ha.

Jusqu'en 1965, la France produit la quasi-totalité de sa consommation et exporte même très légèrement. Et puis, c'est le déclin de cette culture, imputable d'une part à des prix qui n'ont pas suivi la même hausse que les frais d'exploitation (et que l'amélioration des rendements n'arrive pas à compenser) et, d'autre part, à la concurrence à l'intérieur du Marché Commun, par des riz d'importation.

Ainsi, malgré des actions de recherche importantes, et des efforts de commercialisation diversifiée (riz étuvé par exemple), les agriculteurs ne parviennent pas à redresser la situation.

En vingt ans, les superficies cultivées en riz ont diminué de 86% (30 000 ha en 1958, 4 400 ha en 1979). Dans le même temps, la consommation intérieure est passée de 1,6 kg par an et par habitant à 3,2 kg. La France doit faire face à une situation déficitaire correspondant à 90% de sa consommation.

Entre 1970 et 1980, la baisse de la population agricole est de l'ordre de 28,9% et la régression du nombre d'exploitations agricoles atteint 28,4%, alors que le nombre de riziculteurs passe de 250 en 1970 à 72 en 1980. En outre, la disparition du riz entraîne l'abandon des infrastructures hydrauliques déjà vieillissantes. Cela a des conséquences dramatiques pour l'environnement.

Il faut en effet se souvenir que la Camargue est une île, comprise entre les deux bras du Rhône et la mer ; son sol présente à faible profondeur une nappe d'eau à forte teneur en sel qui remonte naturellement par capillarité.

Ce phénomène peut être stabilisé par la culture du riz qui exige une submersion permanente pendant environ cinq mois (et permet donc de repousser la nappe salée).

On a pu remarquer, pendant la période de déclin de la riziculture, que l'absence de riz pendant une trop longue période rompt l'équilibre hydraulique, engendrant ainsi une remontée de sel qui détruit alors toute possibilité de culture et met en péril l'activité économique (basée sur l'agriculture) et écologique de la Camargue.

Les Camarguais, conscients que des mesures s'imposent, mettent en place, avec l'aide des pouvoirs publics, un plan de relance de la riziculture qui entre en vigueur en 1981.

Il est basé sur :

- une aide au nivellement des rizières,
- une subvention pour la remise en état du réseau hydraulique,
- une aide à la recherche et à l'expérimentation,
- l'accroissement puis la stabilisation de la culture de 20 000 ha,
- l'amélioration de la productivité,
- la cohabitation harmonieuse entre la riziculture et son environnement,
- l'adaptation de la production française aux grandes tendances du marché,
- la création du Centre Français du Riz, à la fois outil coordinateur de la filière et institut technique.

Cette rapide progression est le résultat de la volonté et du dynamisme des producteurs qui ont voulu, et su, mettre en oeuvre des actions efficaces de recherche, d'investissement et d'organisation économique et commerciale.

Aujourd'hui, la riziculture est redevenue l'activité principale de la Camargue, mais son avenir dépend de sa capacité à assurer sa compétitivité face aux nouvelles contraintes économiques.

